



Bowling de Châlons en Champagne



TOURNOI Triplette Mixte HANDICAP **Du 8 et 9 février 2020** **Organisé par le Bowling Club Chalonnais**

Ce tournoi national Triplette Mixte HANDICAP, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux 16 premières équipes dont les joueuses et joueurs sont en règle avec celle-ci (formation de l'équipe : 1 joueuse et 2 joueurs ou 2 joueuses et 1 joueur)

Le centre d'accueil est : CHALONS BOWLING
1 rue Michel Ménard
51000 Châlons en Champagne
tel 03 26 22 75 00

Plan d'accès, liste des engagés sur www.chalonsbowling.com

L'engagement est de 219.00 € par triplette, à régler à l'ordre du BCC et à envoyer au bowling.

Les engagements des équipes seront considérés comme fermes et définitifs, après réception d'un chèque de 219.00 € qui sera mis à l'encaissement à compter du 3 février 2020.

Le handicap (80% de la différence à 220) est calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à 80 par joueur. La moyenne prise en compte est lue dans le dernier listing applicable du 13 Janvier 2020.

Chaque triplette rencontrera chaque autre équipe (Petersen de 15 lignes).
Les pistes de départ seront attribuées pour limiter les confrontations d'un même club lors des derniers matchs.
Les équipes doivent être présentes 30 minutes avant l'horaire de chaque tour.
Durant toute la compétition, les règlements de la FFBSQ seront en vigueur.

Une bonification de 90 quilles sera attribuée à l'équipe par match gagné ou 45 quilles en cas d'égalité.

En cas d'égalité au classement final, priorité au plus petit handicap puis en cas de nouvelle égalité, le résultat du match en opposition départagera les équipes.

Le Directeur du tournoi est Mr François DEMIZIEUX.

HORAIRES

Pistes reconditionnées avant chaque tour



Samedi 8 février 2020
09h00 : 5 matchs
12H30 : pose déjeuner et reconditionnement
14h30 : 5 matchs

Dimanche 9 février 2020
9h00 : 5 matchs
12h45 : Remise des récompenses

Horaires de chaque phase = début des boules d'essais.

BILAN FINANCIER

Recettes :	16 équipes	3 504,00 €		
	sponsor	700,00 €	Total :	4 204,00 €
Dépenses :	720 lignes à 3,00€			2 160,00 €
	Frais organisation			244,00 €
	Frais d'arbitrage			90,00 €
	Indemnités de déplacement			1 710,00 €
	TOTAL			4 204,00 €

Indemnités de Déplacement

1er	400 €	4ème	250 €
2ème	350 €	5ème	210 €
3ème	300 €	6ème	150 €

Meilleure féminine total handicap sur les 15 lignes : 50€
En cas d'égalité priorité au plus petit handicap